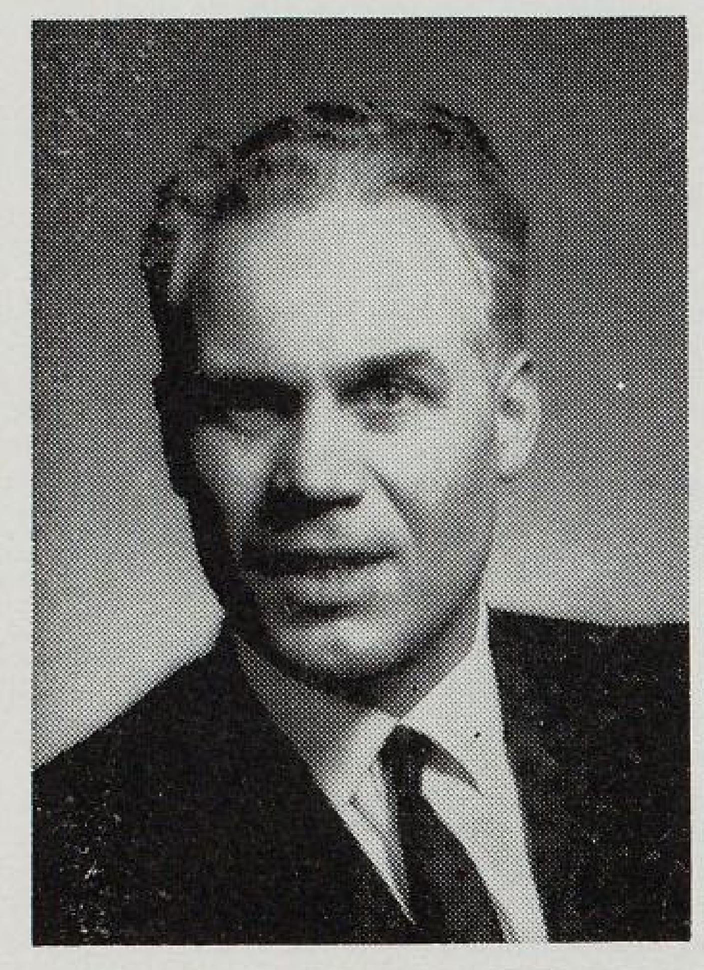
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE

Élections législatives du 23 Juin 1968 — 1ère Circonscription



JEAN FAVRE

DÉPUTÉ SORTANT

CANDIDAT D'UNION POUR LA DEFENSE DE LA REPUBLIQUE



André **LUCIOT**

Maire de Dampierre
Conseiller Général
Agriculteur
Suppléant éventuel

La France vient de vivre des journées dramatiques.

Dans notre pays si attaché à la liberté, à l'ordre et à la paix, une vague de violence s'est déchaînée.

La liberté de pensée, d'expression, de travail, a été menacée et l'est encore. Derrière les drapeaux rouges ou noirs, nous avons vu s'avancer le totalitarisme.

Le 12 MARS 1967, vous m'avez élu Député de la Haute-Marne, candidat d'Union pour la Ve République, je suis resté fidèle à la **majorité** et à la confiance que l'on avait mise en moi.

Depuis plus d'un an, j'ai eu l'occasion tant à ma permanence de Chaumont qu'à Langres ou dans les centres du Sud, de recevoir de nombreuses personnes et d'intervenir pour elles.

Je pense avoir fait encore mon devoir avec conscience, le jeudi 2 MAI, la veille des événements étudiants, j'avais l'honneur de rapporter à la tribune un projet de loi relatif à des accords internationaux.

J'ai soutenu un Gouvernement sans cesse critiqué, harcelé de motions de censure. Aujourd'hui l'Assemblée Nationale est dissoute, tout naturellement je reprends le combat avec mon camarade Luciot.

Nous voulons tous les grandes réformes nécessaires pour faire participer tous les citoyens aux décisions si difficiles à prendre lorsqu'il s'agit de gouverner un grand Pays moderne et de le maintenir dans la voie du progrès.

L'anarchie, le totalitarisme, c'est l'oppression et la misère pour tous les travailleurs, tous les citoyens et d'abord les plus défavorisés.

Face au communisme totalitaire et à la violence, face à leurs alliés, choisissez ceux qui veulent défendre la République, la liberté, l'égalité, la paix civile.

J. FAVRE,

Candidat d'Union pour la Défense de la République

Pour la République — Contre la Dictature

NOS ADVERSAIRES

Dans notre circonscription comme partout, un candidat : le Communisme. Le Général de Gaulle au cours de son entretien du 7 juin, le définit ainsi : « Contrainte morale et matérielle constante »... « Dictature implacable et perpétuelle... Non, au point de vue de l'homme, la solution communiste est mauvaise. »

Au cours de ces derniers événements n'a-t-on pas vu en effet cette dictature se manifester, alors qu'une **minorité** s'opposait à la liberté du travail, prête à utiliser la force.

N'a-t-on pas vu un militant chaumontais ancien combattant, pensionné à 100 %, attaqué sauvagement par un chef syndical et son équipe.

Voilà la démocratie que l'on nous promettait, faite de haine et de violence, resurgie du plus parfait stalinisme, alors que les démocraties populaires s'en dégagent et acclament le Chef de l'Etat Français qui peut ainsi constater : « On n'a pas idée de ce que la France est en dehors de chez elle et de ce qu'elle est en Roumanie ».

La Fédération de la gauche radicale et socialiste a mis beaucoup de temps pour désigner ses candidats.

Personne ne se sentait bien à l'aise.

Défendre les thèses de M. MITTERRAND ou de M. MENDES-FRANCE : « Les politiciens au rancart », n'était pas facile, surtout lorsque, à la lumière des événements, l'on sait qu'ils s'étaient désignés hors le suffrage universel, membres d'un gouvernement provisoire, fourriers du communisme.

Très lié à l'enseignement et, en Haute-Marne, aux Conseils de Parents d'élèves, le candidat de la F.G.D.S. était à la pointe du combat, sur le front de la grève.

Le Secrétaire général du S.N.I. écrivait à ce sujet, nous avons mené la grève avec ténacité, « les instituteurs en sont fiers », soit, mais certains peuvent-ils être fiers des pressions exercées sur ceux qui ne voulaient pas la faire ou qui ne tenaient pas à la poursuivre au-delà des limites raisonnables, surtout au moment où elle prit une allure politique ?

Les justifications diverses d'aujourd'hui ne peuvent cacher la déplorable impression que les parents d'élèves ont ressentie.

Le Centre croit devoir se manifester une nouvelle fois. Le Chef de l'Etat pourtant a ouvert la voie à une union plus large. Beaucoup s'interrogent sur cette insistance déjà plusieurs fois déçue.

En me présentant l'année dernière, je voulais être le candidat de l'Union, car « seule une majorité cohérente permettait à un gouvernement d'agir avec efficacité. »

Cette justification de ma candidature me donne aujourd'hui raison. La majorité trop mince de l'U. D. V^{e} à l'Assemblée Nationale, fut sans cesse contestée par l'opposition.

Par des motions de censure, « à la mitraillette », par des attaques incessantes, celle-ci secourue parfois par l'apport « infime et vacillant » de quelques groupes du Centre contraignait à gouverner avec les plus grandes difficultés.

L'Assemblée Nationale dans ce climat dégradant avait acquis la « vocation d'être dissoute ».

Mais de grâce ne recommençons pas les mêmes jeux stériles. Unissons nos efforts, travaillons à construire du solide.

Notre régime démocratique a eu chaud, regrettons aujourd'hui avec tristesse que certains ne l'aient pas compris.

Le P.S.U., en dernière minute, tient à compter ses rares supporters haut-marnais.

J'avais proclamé en 1967 « que j'avais préféré le 19 février 1965 le camp du Général de Gaulle à celui de M. MITTERRAND » dont les propos haineux ont révolté les Français.

Comme je me félicite aujourd'hui de ce choix, car c'est le camp de la participation des réformes dans la légalité républicaine.

Apportez vos suffrages au camp de la majorité, de la cohésion, qui seul peut garantir un avenir meilleur conforme aux aspirations de tous et à l'intérêt national. Devant le danger, vous ne pouvez éparpiller vos voix. Elles doivent toutes aller au candidat d'Union pour la Défense de la République.

Pour la liberté du Travail
Pour la liberté de Pensée
Pour la liberté d'Enseigner

Pour la défense de la République

Votez

JEAN FAVRE



DÉPUTÉ SORTANT

CANDIDAT D'UNION POUR LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE

VU LE CANDIDAT :

IMPRIMERIE DE CHAMPAGNE. — LANGRES